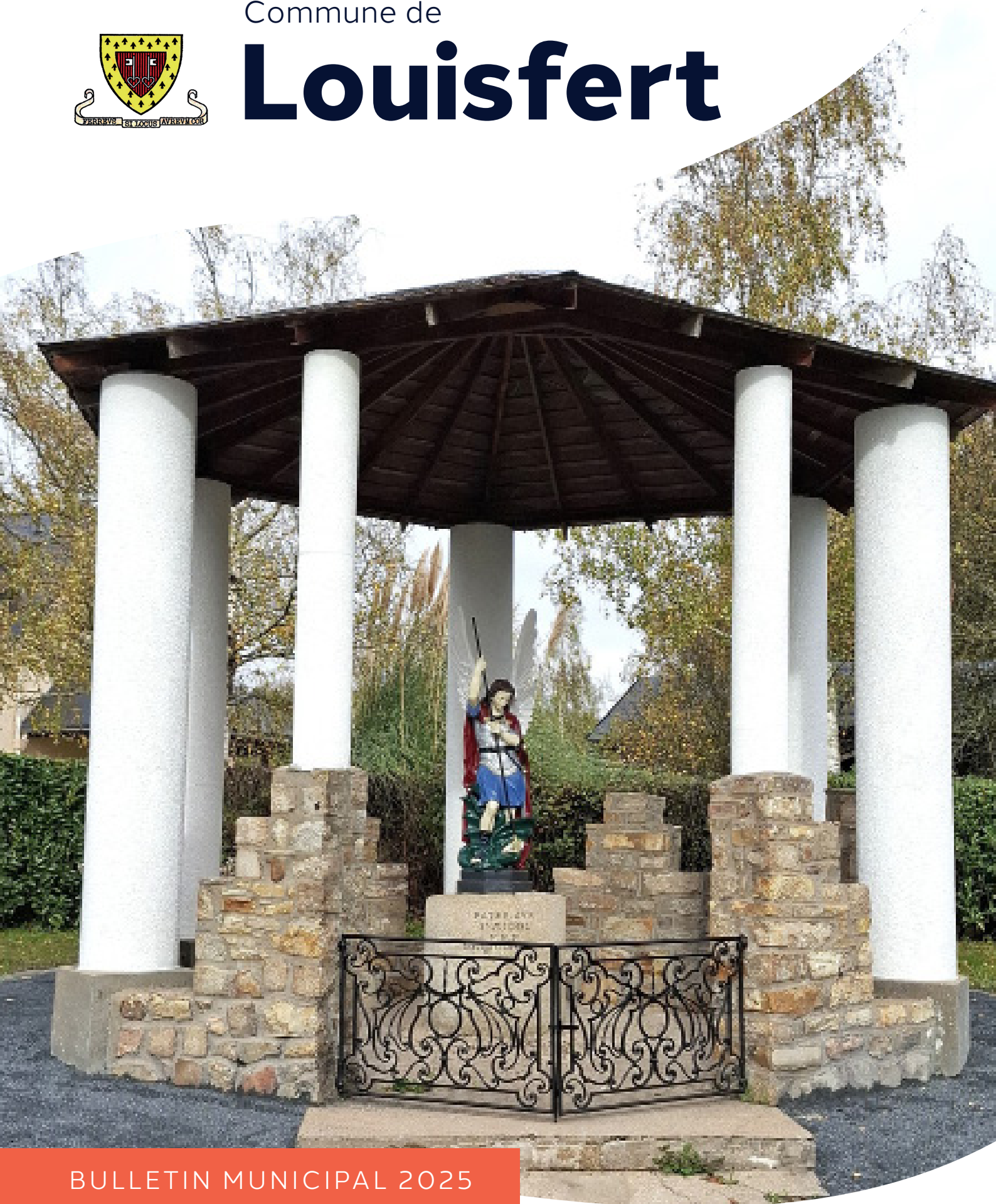




Commune de

Louisfert



BULLETIN MUNICIPAL 2025

VIE MUNICIPALE

VIE ASSOCIATIVE

INFOS DIVERSES

1 CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions	4
Budget primitif 2025	8
Taux d'imposition 2025	9
Compte administratif 2024	9
Tarifs salles municipales 2026	10
Participations et subventions 2025	12
Principaux marchés passés en 2025	12
Autorisations d'urbanisme 2025	13

2 VIE MUNICIPALE

Bibliothèque intercommunale	14
Accueil périscolaire	15
Tertre Rablais - Bilan Financier	16
Salle associative et Culturelle	18
Construction d'une station d'épuration	19
Commémoration du 11 novembre	20
Nouveau défibrillateur	20
Recensement de la population	21
Carte d'identité et passeport	22
Élection municipale 2026	22
L'Archange	23
Repas des aînés	23
Révision du PLU	23
Fête de la Saint-Michel	24
Remerciements	24
Règles de l'urbanisme	24

3 VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes	25
Coup d pouce, la force du collectif	26
Animation sportive	27
Association des donneurs de sang	28
Les Ateliers Ré-Créatifs	28
Amicale de l'École Publique	29
ALVC	29
66th Infantry Division	30
Louisfert en scène	31
A.D.C.L.	31
Offre intercommunale des Sports	32
LUSTVI Football	33

4 INFOS DIVERSES

ADMR	34
C.L.I.C. du Pays de Châteaubriant	34
Relais Accueil Proximité	35
Le Relais des Aidants	36
Mission locale Nord Atlantique	36

5 INTERCOMMUNALITÉ

Transport à la Demande	37
France Services	38
La patinoire intercommunale	38
Savoir Rouler à Vélo	39
Transport scolaire	40
La Régalante	41
Location longue durée d'un vélo	42
Modernisation du réseau déchetterie	42

6 INFOS PRATIQUES

Bulletin municipal 2025

Directeur de la publication : Alain GUILLOIS - Maire

Conception, mise en page et impression :  Agence A3 Web - La Séguinière (49)

Photos : Mairie de Louisfert, Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, Associations locales

Imprimé en 500 exemplaires – Dépôt légal : janvier 2026

ISSN 3003-6461



Le mot du Maire

En ce début d'année, c'est avec un grand plaisir que nous vous adressons le bulletin municipal préparé par le personnel administratif de la mairie et l'adjoint à la communication.

Ce bulletin retrace l'activité des douze mois écoulés, il apporte des informations utiles et nécessaires à la vie quotidienne de chacun d'entre vous et vous informe des travaux et aménagements réalisés. Au cours de cette année 2025 plusieurs projets ont vu le jour : l'aménagement de la zone de loisirs autour de l'étang du Tertre Rablais, la salle associative et culturelle, l'extension de la station d'épuration, la révision du P.L.U.

À vous tous, je souhaite en mon nom personnel mais également au nom du conseil municipal tous mes vœux de bonheur, de réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'une excellente santé.

Je tiens à remercier les élus, le personnel communal, les enseignants, les entreprises, les commerçants et toutes les associations ainsi que les bénévoles qui animent notre commune.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Bonne année 2026.

Alain Guillois, Maire de Louisfert



État civil

. NAISSANCES

BUSSON NOA

20 février 2025
17 rue des Tilleuls

VAN DER MEER Ethan

4 septembre 2025
23 rue de l'Espérance

D'autres parents ont eu la joie d'accueillir un heureux événement cette année mais n'ont pas souhaité être publiés.

. DÉCÈS

ARNOUX Indhya - 28 ans

15 novembre 2024
4 rue Saint-Jacques

ROBERT Gilbert - 71 ans

21 décembre 2024
6 rue du Clos Diais

FAIREN Éric - 61 ans

29 avril 2025
6, La Marchaiserie

RÉTIF Bernard - 85 ans

7 juillet 2025
2, La Gauffrière

RAUD Roland - 87 ans

6 août 2025
5 rue de la République

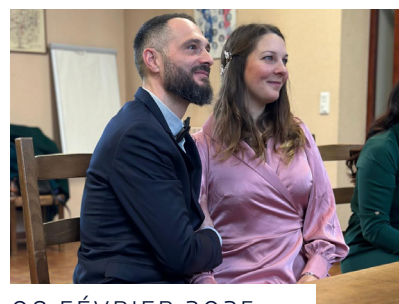
ORAIN Serge - 64 ans

17 octobre 2025
8 place de l'Église

COCHET Claude - 73 ans

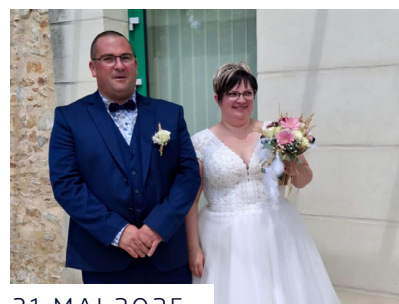
23 novembre 2025
16, La Jumelais

. MARIAGE



08 FÉVRIER 2025

**CANTIN Sébastien &
WERDERER Joëlle** (Louisfert)



31 MAI 2025

**CROUILBOIS VINCENT &
GUÉRIN MARINA** (Louisfert)

26 JUILLET 2025

**BEAUDOIN PAULIN &
VERLAC MÉHISSA** (Louisfert)

Les principales décisions



SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Le conseil municipal approuve le tableau de classement des voies communales, après étude faite par l'entreprise Geoptis du groupe La Poste et précise que la refonte de ce tableau ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par les voies. L'objectif étant d'obtenir un recensement complet du linéaire précis de

la voie communale, celui-ci étant l'un des critères de calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement, principale dotation de l'Etat aux collectivités territoriales.

Le conseil municipal décide de fixer pour l'année 2025 le montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif devant être répercutée sur chaque usager du service

public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, à 0,084 € HT / m³ et précise que cette contre-valeur est assujettie à la TVA selon la réglementation en vigueur à hauteur de 10% pour l'assainissement.

Pour la rénovation thermique et mise aux normes PMR de la restructuration et extension de la Mairie, le conseil municipal approuve la phase Avant-Projet Définitif (APD) établie par l'architecte, pour un montant prévisionnel définitif de travaux de bâtiment s'élevant à 729 500 € HT, soit 875 400 € TTC (tranche ferme et tranche optionnelle).

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024

Le conseil municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025.

SÉANCE DU 15 JANVIER 2025

Pour les travaux de restructuration et extension de la Mairie, le conseil municipal adopte les plans de financement prévisionnels et sollicite les subventions auxquelles la commune peut prétendre pour ce projet, auprès de l'Etat et de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Le conseil municipal décide d'approuver les statuts modifiés de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2025

Après en avoir délibéré et avoir entendu les remarques émises par les membres de l'assemblée, portant notamment sur les liaisons douces et le développement de l'éolien, le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables porté par le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil municipal approuve le programme d'aménagement du terrain jouxtant l'étang du Tertre Rablais sur lequel seront installés une structure de jeux pour enfants, un parcours sportif composé de 10 éléments, 2 tables de pique, 2 bancs et 2 corbeilles et un équipement sanitaire type toilettes sèches pour un montant estimé à 56 335 € HT soit 67 602 € TTC (hors achat de terrain).

Le conseil municipal accorde un crédit forfaitaire de 2 900 € pour l'achat de fournitures scolaires (y compris la fourniture de consommables informatiques). Il accorde également un crédit de 950 € pour le renouvellement d'une partie des manuels scolaires et celui du matériel pédagogique pour la maternelle. Le renouvellement du crédit de 550 € pour le financement des transports pour les sorties pédagogiques au cours de l'année scolaire 2024/2025.

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 35 € par élève pour les voyages d'études organisés au cours de l'année scolaire 2024/2025 par les établissements scolaires du secondaire dont le montant laissé à la charge des familles est supérieur à 100 € par élève.

Il accorde également un bon d'achat de fournitures scolaires de 40 € par élève scolarisé dans le secondaire à la rentrée scolaire 2025/2026 et ayant 16 ans au plus

tard le 31 décembre 2025 (pas de conditions d'âge pour les élèves scolarisés à l'ADAPEI).

Le conseil municipal décide le renouvellement d'un crédit de 550 € aux animatrices de l'accueil périscolaire pour l'achat de fournitures pour les activités périscolaires au cours de l'année 2025.

Le conseil municipal décide de renouveler le financement pour la rentrée en classe de 6ème, l'acquisition d'une calculatrice pour les élèves de CM2 scolarisés à l'école René Guy Cadou de Louisfert, montant estimé à 470 € TTC.

SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du receveur municipal et les comptes de résultats de l'année 2024 du budget principal et des budgets annexes :

Budget principal : excédent global de clôture 304 320,25 € (78 417,78 € d'excédent d'investissement et 225 902,47 € d'excédent de fonctionnement). Le montant des restes à réaliser 2024 pour la section d'investissement (reports) est déficitaire de 192 133,00 €.

Budget assainissement : excédent global de clôture 130 735,06 € (29 578,21 € d'excédent d'investissement et 101 156,85 € d'excédent de fonctionnement). Le montant des restes à réaliser 2024 pour la section d'investissement (reports) est déficitaire de 18 924,00 €.

Budget auberge : excédent global de clôture 93 510,26 € (0,00 € d'excédent d'investissement et 93 510,26 € d'excédent de fonctionnement). Il n'y a pas de restes à réaliser 2024 à reporter pour la section d'investissement.

Budget lotissement des Landes II : excédent global de clôture 23 246,76 € (75 603,88 € de déficit d'investissement et 98 850,64 € d'excédent de fonctionnement). Il n'y a pas de reste à réaliser 2024 à reporter pour la section d'investissement.

Les budgets primitifs 2025 du budget principal et des budgets annexes sont adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal décide de maintenir pour l'année 2025 les taux d'imposition 2024, à savoir : - TFPB : 31,83 % - TFPNB : 48,77 % - TH : 16,74 %.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, le conseil municipal décide de réaliser une étude de caractérisation et délimitation des zones humides pour un montant estimé à 7 500 € HT, soit 9 000 € TTC.

Le conseil municipal décide l'acquisition de mobilier et de grilles d'exposition pour la salle associative et culturelle pour un montant estimé à 3 172 € HT, soit 3 800 € TTC.

SÉANCE DU 05 MAI 2025

Pour le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, le conseil municipal prend acte du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui est une pièce maîtresse du dossier du PLU car il exprime le projet politique pour l'aménagement de la commune à l'horizon de 10 ans.

Pour les travaux d'extension de la station d'épuration dont le coût s'élève à 710 000 € HT, le conseil municipal décide de solliciter un prêt auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 400 000 € sur une durée de 20 ans avec un taux à 3,50 %.

Suite à une demande d'aide financière d'un habitant de la commune pour l'aménagement d'un poste de conduite (accélérateur électronique, frein au volant, boule) d'un montant de 3 622 €, le conseil municipal accorde la prise en charge du reste à charge du demandeur qui s'élève à 530,50 € de la prestation légale de compensation du handicap.

SÉANCE DU 03 JUILLET 2025

Le conseil municipal approuve et arrête le bilan de la concertation pour la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil municipal décide d'arrêter le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LOUISFERT et précise que ce projet de PLU et ses annexes seront transmis pour avis aux personnes publiques associées et à la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers (CDPENAF).

Le contrat pour la fourniture et la livraison des repas au restaurant scolaire arrivant à échéance au 31 août 2025, et après consultation de deux prestataires qui ont déposé une offre, le conseil municipal, à l'unanimité, attribue le marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide à Océane de Restauration dont le siège social est situé à Fégréac du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

SÉANCE DU 03 JUILLET 2025 (suite)

Compte tenu de l'augmentation du coût de la fourniture et de la livraison des repas par la société Océane de Restauration et l'augmentation des charges du service, et après avis de la commission scolaire, le conseil municipal adopte à l'unanimité la tarification du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 comme suit :

Repas enfant : 4,45 €

Panier repas : 1,72 €

Repas adulte : 7,30 €

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte la **tarification du service de l'accueil périscolaire** pour l'année scolaire 2025/2026 comme ci-dessous et chaque demi-heure entamée sera due :

TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL	BARÈME QUOTIENT FAMILIAL	TARIF HORAIRE	TARIF ½ HEURE
1	Inférieur à 400 €	1,03 €	0,54 €
2	Entre à 401 € et 650 €	1,20 €	0,60 €
3	Entre à 651 € et 950 €	1,34 €	0,67 €
4	Entre à 951 € et 1250 €	1,43 €	0,72 €
5	Supérieur à 1251 €	1,58 €	0,79 €

Concernant le marché de travaux de la salle associative et culturelle, il est précisé de la nécessité d'approuver l'avenant n°2 pour le lot n°11 – PLOMBERIE CHAUFFAGE TRAITEMENT D'AIR attribué à l'Entreprise DUFOURD et qui concerne des modifications sur le système de ventilation. Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 au marché de travaux pour la réhabilitation du bâtiment en local associatif et culturel.

Dans le cadre d'une de ses campagnes menées en 2023-2024 avec une classe du lycée Saint Joseph à Châteaubriant, la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, a décidé de participer au financement des travaux de restauration d'une cloche de l'ancienne léproserie datant du XIIe siècle située dans l'église Saint-Pierre-ès-Liens et propriété de la commune de Louisfert. Cette œuvre est classée au titre des monuments historiques.

Le montant total de ces travaux a été évalué pour un montant de 2 275 € HT et la Fondation s'engage à verser à la commune cette somme globale en vue de contribuer au financement des travaux de restauration.

Le conseil municipal décide d'engager les travaux de restauration de la cloche de l'ancienne léproserie datant du XIIe siècle pour un montant estimé à 2 275 € HT, soit 2 730 € TTC.

Le conseil municipal décide de créer un emploi permanent d'agent polyvalent des services techniques sur le grade d'adjoint technique contractuel (32h/35h) à compter du 1er août 2025.

SÉANCE DU 17 JUILLET 2025

Le conseil municipal décide d'abroger la délibération du 03 juillet 2025 portant arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme car il est imposé un délai minimum de 2 mois entre le débat et l'arrêt du projet de PLU. La délibération du 3 juillet 2025 est intervenue moins de deux mois après le débat sur les orientations générales du PADD.

Le conseil municipal décide d'arrêter le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LOUISFERT et précise que ce projet de PLU et ses annexes seront transmis pour avis aux personnes publiques associées et à la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers (CDPENAF).

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

A l'occasion du repas des aînés de la commune de plus de 67 ans avec animation musicale, le 11 octobre prochain, le conseil municipal décide :

- de retenir l'offre de RABOUIN Traiteur de Nort-sur-Erdre pour un menu complet, vaisselle, service et boissons compris, proposé à 40,00 € ttc par personne, soit un marché estimé à 4 000 € TTC.
- de fixer à 30 € le montant du colis offert aux aînés de la commune âgés de 67 ans et plus dont l'état de santé ne permettrait pas de participer au repas et à ceux domiciliés en Maison de retraite
- de fixer à 40,00 € la participation financière pour le conjoint et pour l'elu(e) de moins de 67 ans participant au repas

- de fixer un crédit de 200 € TTC pour l'animation autour du repas.

Le conseil municipal décide de réaliser des travaux de réfection des enrobés sur le trottoir de la rue de la Gare et dans la cour de l'école maternelle pour un coût estimé à 6 881,40 € TTC pour cause de racines des arbres présents sur le trottoir soulevant l'enrobé de chaque côté de la clôture du groupe scolaire.

Le conseil municipal décide l'achat d'un ordinateur portable 15" performant pour la direction de l'école auprès de PIXEL IS pour un montant de 667,28 € TTC, équipement de protection compris.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025

Le conseil municipal décide de maintenir pour 2026, les tarifs 2025 de location de la Grange aux Poètes et de la salle Bellevue et de supprimer la mise à disposition de la vaisselle dans ces deux salles municipales pour les particuliers à compter du 1er janvier 2026.

Le conseil municipal décide de fixer la gratuité de la salle associative et culturelle pour les associations communales et adopte son règlement intérieur.

Le conseil municipal décide de fixer la redevance assainissement pour 2026 à 36,00 € HT par abonné pour la part fixe et à 1,62 € HT par m3 d'eau consommé pour la part variable.

Pour le recensement de la population 2026, le conseil municipal décide la création d'emplois de non titulaires, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers à raison de deux emplois d'agents recenseurs, à temps non complet, pour les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Le conseil municipal décide d'ouvrir un crédit de trésorerie de 140 000 € maximum sur une durée de 12 mois avec un taux indicatif de 2,61 %, car la commune s'est engagée dans des investissements importants faisant l'objet de demandes de subventions. Les plans de financements validés antérieurement montrent que ces programmes sont maîtrisés, mais nécessitent une avance de trésorerie.

Le conseil municipal décide de contracter un prêt relais auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 124 380 € sur une durée de 24 mois avec un taux à 3,19 % pour le budget assainissement 2025.

Budget primitif 2025

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	1 028 014,00 €	1 028 014,00 €	652 306,00 €	652 306,00 €
Assainissement	142 340,00 €	142 340,00 €	755 218,00 €	755 218,00 €
Auberge	102 560,00 €	102 560,00 €	0 €	0 €
Lotissement des Landes II	143 945,00 €	143 945,00 €	75 603,00 €	75 603,00 €

Taux d'imposition 2025

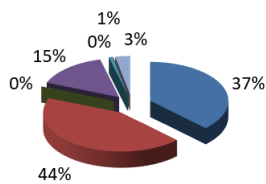
Décision du Conseil Municipal du 03 avril 2025

Libellés	BASES 2025 notifiées par les services fiscaux	TAUX 2025 appliqués par décision du Conseil Municipal	PRODUIT FISCAL ATTENDU voté par le Conseil Municipal
Taxe foncière sur les propriétés bâties	849 900 €	31,83 %	270 523 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	89 900 €	48,77 %	43 844 €
Taxe d'habitation	31 800 €	16,74 %	5 323 €
Total du produit fiscal perçu par la commune			319 690 €

Compte administratif 2024

Dépenses de fonctionnement

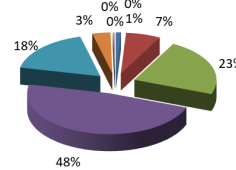
Total : 761 579,39 €



- Charges à caractère général (284 933,62 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (332 463,86 €)
- Atténuations de produits (242,00 €)
- Autres charges de gestion courante (114 282,30 €)
- Charges financières (5 940,36 €)
- Dotations aux provisions, dépréciations (258,00 €)

Recettes de fonctionnement

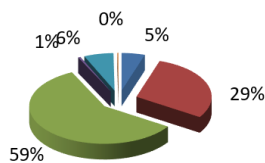
Total : 844 744,65 €



- Atténuation de charges (8 619,89 €)
- Produits services, domaine et ventes (57 835,30 €)
- Impôts et taxes (192 671,59 €)
- Fiscalité locale (403 480,00 €)
- Donations et participations (148 866,61 €)
- Autres produits de gestion courante (30 106,97 €)
- Produits financiers (4,64 €)
- Produits spécifiques (2 347,55 €)
- Opération d'ordre transfert entre sections (812,10 €)

Dépenses d'investissement

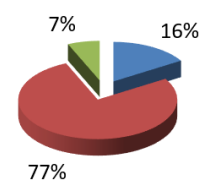
Total : 331 405,44 €



- Immobilisations incorporelles (16 598,40 €)
- Immobilisations corporelles (96 340,76 €)
- Immobilisations en cours (194 838,77 €)
- Dotations, fonds divers et réserves (1 767,67 €)
- Emprunts et dettes assimilées (21 047,74 €)

Recettes d'investissement

Total : 359 162,08 €



- Subventions d'investissement (58 175,60 €)
- Dotations, fonds divers et réserves (277 527,23 €)
- Opération d'ordre de transfert entre sections (23 459,25 €)

Tarifs des salles municipales 2026

SALLE BELLEVUE

MANIFESTATIONS	Louisfert	Hors commune
REPAS - BUFFET	173 €/1j	260 €/1j
	260 €/2j	390 €/2j
VIN D'HONNEUR GALETTE DES ROIS	54 €/j	173 €/j
DIVERS <i>avec recettes, spectacles, bals, lotos, concours de carte, expo-vente, thé-dansant, réunion, etc...</i>	206 €/1j	314 €/1j 390 €/2j
DIVERS <i>sans recette, réunion, exposition, spectacle école, etc...</i>	Gratuit (pour les associations)	260 €/j



Une **caution de 500 €** sera demandée le jour de la remise des clés au locataire.

Il n'y aura plus de vaisselle mise à disposition des particuliers à compter du 1er janvier 2026.

Tarifs des salles municipales 2026 (suite)

SALLE LA GRANGE AUX POÈTES

MANIFESTATIONS	Louisfert	Hors commune
REPAS - BUFFET	347 €/1j	660 €/1j
	519 €/2j	984 €/2j
	+162 €/jour supplémentaire consécutif	+270 €/jour supplémentaire consécutif
VIN D'HONNEUR GALETTE DES ROIS	98 €/j	227 €/j
DIVERS <i>avec recettes, spectacles, bals, lotos, concours de cartes, expo-vente, thé dansant, réunion, etc...</i>	347 €/1j	487 €/j
	+173 €/jour supplémentaire consécutif	
DIVERS <i>sans recette, réunion, exposition, spectacle école, etc...</i>	Gratuit (pour les associations)	378 €/j



Une **caution de 800 €** sera demandée le jour de la remise des clés au locataire.

Il n'y aura plus de vaisselle mise à disposition des particuliers à compter du 1er janvier 2026.

Location du matériel :

Sonorisation : 77 €

Écran et vidéoprojecteur : 77 €

Caution : 326 €

LA SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

MANIFESTATIONS	Louisfert	Hors commune
ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES	Gratuit	487 € / an (3 h/semaine maximum)

Participations et subventions 2025

PARTICIPATION AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT	
Animation sportive départementale	863,28 €
Redevance spéciale ordures ménagères bâtiments communaux	1 000,00 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ	
L.U.S.T.V.I Football	855,00 €
ACSE Sport et Culture École Louisfert	500,00 €
Comité des Fêtes	1 600,00 €
66th Infantry Division	400,00 €
Office Intercommunal des Sports	294,00 €
Association des donneurs de sang bénévole	100,00 €
ADAR - Aide à Domicile en Activités Regroupées	313,00 €
ADT – Aide à Domicile pour Tous	218,00 €
ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural	100,00 €

Principaux marchés passés en 2025

DIVERS MARCHÉS

OBJET	ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT HT
Fourniture et pose d'un garde-corps pour ponton PMR	BOIS LOISIRS CRÉATIONS	Saint-Mars-du Désert (44)	1 636,30 €
Étude de caractérisation et délimitation des zones humides	EF ÉTUDES	Saint-Germain-sur-Ille (35)	5 500,00 €
Fourniture et pose d'un parcours de santé à la zone de loisirs du Tertre Rablais	CADOREL PAYSAGES	Louisfert (44)	21 738,10 €
Fourniture et pose d'une structure de jeux extérieur pour enfants à la zone de loisirs du Tertre Rablais	PSO	Vallet (44)	18 825,00 €
Fourniture de mobilier extérieur à la zone de loisirs du Tertre Rablais	BREIZH MAVASA	Plélan le Petit (22)	3 712,56 €
Fourniture d'une clôture en panneaux rigides pour le stade Bellevue	SAS SYCHEV	Châteaubriant (44)	2 720,42 €
Achat de trois cases de columbarium	MARBRERIE FABRICE	Châteaubriant (44)	1 837,50 €

Autorisations d'urbanisme délivrées fin 2024 et année 2025

PERMIS DE CONSTRUIRE			
Date	Nom	Objet	Lieu
19/11/2024	CELIK Rojda	Modification des dimensions du garage et des ouvertures	1 rue des Frênes
26/11/2024	MORIN Arnaud	Construction d'une pergola	8 rue des Chênes
17/12/2024	GENET Alain	Construction d'une maison individuelle	7 rue des Frênes
12/03/2025	PESLERBE Sandrine et Marie	Changement de destination de dépendances en pierres en un logement	4, La Chevalerais
25/03/2025	Commune de Louisfert	Réhabilitation de la mairie existante, la construction d'une extension en ossature bois pour abriter les archives et la création d'un auvent sur le parvis	1 bis, rue de l'Espérance
05/06/2025	HARDY Michel	Construction d'un préau	16 rue Le Cône
05/06/2025	CELIK Rojda	Retour à une maison de plain-pied avec combles non aménagés	1 rue des Frênes
31/07/2025	EARL DU CLOS CHEVALIER	Construction d'un box-infirmier pour bovins	23 rue de l'Abbé Cotteux
11/08/2025	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ	Mise en place d'un bâtiment d'unité auxiliaire	15 rue de la Gare
18/11/2025	BERNIER Jean Pierre	Construction d'un garage	27 rue René Guy Cadou

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES			
Date	Nom	Objet	Lieu
24/10/2024	LECRAC Jean-Louis	Isolation des murs par l'extérieur et finition enduit	3, Le Creux
04/12/2024	GAEC du Cône	Installation d'un générateur photovoltaïque bi-axes sur mat	La Bréchetais
14/02/2025	BIZEUL Aline	Construction d'une véranda	12 rue de la Gare
25/02/2025	BOUDET Jérémy	Installation de 15 panneaux photovoltaïques	25, La Delinais
20/03/2025	LATOUCHE Christophe	Installation de 12 panneaux photovoltaïques sur la toiture du garage	6, La Chaussée
24/03/2025	CANTIN Sébastien	Installation de 24 panneaux photovoltaïques au sol	5, Le Bois Vert
15/04/2025	LECOQ Marie-Christine	Régularisation d'une création d'un préau attenant au pignon du garage existant	8 rue du Clos Diais
06/03/2025	HAMON Damien	Modification de la toiture du garage d'ardoises en tôle	5 rue du Pâté
31/03/2025	BRILLET Charly	Ajout d'une fenêtre et le jointement de la façade	8 rue de la Gare
01/04/2025	LANGOUET Frédéric	Pose de 15 panneaux photovoltaïques sur la toiture du préau	26, La Riolois
22/04/2025	DEBRAY Thierry	Installation de 14 panneaux photovoltaïques sur la toiture de la résidence principale	7, Le Creux
28/04/2025	CHEVALLEREAU Michel	Construction d'une pergola	21 rue Saint-Jacques
26/05/2025	BOUQUIN David	Ravalement de la façade en pierres apparentes	1, La Rabière
05/06/2025	GAUTIER Bastien	Régularisation d'une construction de pergola	12 rue des Frênes
12/06/2025	GOËURY Françoise	Modification d'ouvertures : installation d'une baie vitrée et d'une fenêtre (façade Sud)	20 rue de la Gare

Autorisations d'urbanisme délivrées fin 2024 et année 2025 (suite)

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES			
Date	Nom	Objet	Lieu
30/06/2025	CANTIN Sébastien	Changement de la couverture et intégration de 2 Velux	5, Le Bois Vert
07/07/2025	DINAHET Mallory	Remplacement d'une porte-fenêtre par une baie vitrée	5 bis, rue de l'Abbé Cotteux
31/07/2025	CANTIN Sébastien	Changement des ouvertures et installation de 5 panneaux solaires thermiques	5, Le Bois Vert
17/09/2025	JOLLET Maële et GUER-RIER Freddy	Création d'une ouverture côté Nord	4, La Marchaiserie
21/10/2025	ALBERT Claude	Changement des ouvertures de bois en alu blanc	3 rue du Pâté
27/10/2025	ANDRÉOLI Jean Jacques	Changement de la couverture du garage d'ardoises en tôle bac acier	7 place de l'Église
17/11/2025	HERSANT Guillaume	Installation de 12 panneaux photovoltaïques sur la toiture du garage	23 bis, La Delinais
24/11/2025	GREGOIRE Romuald	La pose de 12 panneaux photovoltaïques	1, Les Landes de la Vallée
26/11/2025	MADIOT Clément	La pose de 12 panneaux photovoltaïques	17 rue de la Gare

Bibliothèque intercommunale

La bibliothèque intercommunale de Louisfert est un lieu ouvert où bibliothécaires et bénévoles sont heureux de vous accueillir. L'accès et l'emprunt sont gratuits et ouverts à tous.



Les médiathèques de la Communauté de Communes proposent des livres, des CD, des DVD, des revues, des jeux-vidéos Nintendo Switch et nouvellement de la presse en ligne. Si vous ne possédez pas de Nintendo Switch, il est possible de venir jouer sur place dans les médiathèques de Saint-Vincent-des-Landes et Châteaubriant.

Il est possible d'emprunter quinze documents par carte (à l'exception des jeux-vidéos qui sont limités à deux par famille) pour une durée d'un mois.

La bibliothèque de Louisfert travaille avec les 25 autres bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval.

Grâce à la mise en place d'une navette les documents circulent entre les différents sites et sont réservés par Internet ou sur demande aux bibliothécaires.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous mettons en

place un service de portage à domicile avec l'aide de nos bénévoles. Vous pouvez prendre contact avec votre bibliothèque pour une mise en place de celui-ci : par téléphone au 02 40 81 31 83 (aux horaires d'ouverture) ou par courriel deponia.renault@cc-chateaubriant-derval.fr

Les bibliothèques intercommunales proposent de nombreuses activités culturelles qui vous sont communiquées via le C'Agenda, sur le portail en ligne des bibliothèques et sur le site de la Communauté de Communes.

Nous espérons vous y voir nombreux !

Animations qui ont lieu à la Bibliothèque :

- Samedi 22 novembre de 11h à 12h - Animation numérique : Keep Talking and Nobody Explodes - Trois minutes top chrono pour désamorcer une bombe en équipe de deux ! Problème : l'un d'entre vous ne voit que la bombe, l'autre ne voit que les instructions pour la désamorcer. À vous de bien coopérer !
- Samedi 13 décembre de 10h à 11h - Atelier boule de Noël : de la peinture, des feutres et de la colle et vous pourrez confectionner votre propre boule de Noël.

Horaires de la bibliothèque de Louisfert :

Mardi : 14h-17h / Mercredi : 16h-18h

Jeudi : 14h-17h / Vendredi : 16h-18h

Accueil périscolaire

Pour l'année scolaire 2025-2026, en continuité avec le projet d'école, nous allons traverser les cinq continents à travers divers jeux sportifs, collectifs et activités manuelles.

Au périscolaire, vos enfants profitent des espaces extérieurs avec les karts et vélos, les jeux de raquettes, nos jeux en bois et bien d'autres encore ! Mais aussi de nos incontournables Legos, les Plus Plus, les coloriages, les coins dînette et maîtresse et tout autres espaces qui laissent une grande place à leur autonomie et leur imagination.

Nous avons également renouvelé, en plus de nos jeux de société, notre abonnement à la ludothèque intercommunale de Châteaubriant pour le plus grand plaisir des enfants.

Merci aux parents qui pensent à nous et aux enfants de par leurs dons de matériels et de jeux.

Enfin, Sandy, Chrystèle et Karine vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année !

Infos pratiques à savoir :

- L'accueil périscolaire est ouvert les jours de classe de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30.
- L'accueil d'un enfant est soumis à une inscription préalable obligatoire en mairie même si sa présence s'avère occasionnelle. Seuls les enfants inscrits pourront être accueillis.
- Pour rappel, les tarifs sont modulés selon les quotients familiaux. Les tarifs du matin et de l'après-midi sont calculés à la demi-heure. Chaque demi-heure entamée est due. Le premier quart d'heure de l'après-midi de 16h15 à 16h30 est gratuit, la première demi-heure sera décomptée à partir de 16h30.



Tertre Rablais

Bilan financier

Travaux d'aménagement autour de l'étang du Tertre Rablais - Création d'une zone loisirs

Date de livraison : OCTOBRE 2025

Coût de l'opération : 141 327,65 € HT

Subventions publiques attribuées : 25,54 %

Zone de loisirs : parcours sportif, étang de pêche, jeux pour enfants, tables de pique-nique, toilettes sont à votre disposition le long de la voie verte au lieu-dit « LE TERTRE RABLAIS ».

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES		
	Organisme	Montant
	Fonds pour l'accès à des petits sites de nature Département 44 Aménagement autour de l'étang	12 583 €
	Fonds de concours CC Châteaubriant-Derval Renaturation de terrain imperméabilisé (ex karting), aménagement d'une zone de loisirs	22 500 €
	Subvention d'équipement FÉDÉRATION DE PÊCHE 44 AAPPMA La Brème du Don Ponton PMR	1 025 €
TOTAL		36 108 €





Tertre Rablais - Avant travaux



Tertre Rablais - Après travaux

Salle associative et Culturelle - Bilan

Date de livraison : NOVEMBRE 2025

Les locaux sont mis à disposition des associations pour toutes manifestations associatives culturelles, scolaires sociales, sportives et de loisirs.

- Salle : 72 m² équipée d'un plan de travail avec évier
- Espace sanitaire : 1 WC PMR
- Local de rangement de 6 m² pour mobilier (10 tables et 40 chaises)

Coût des travaux : 393 414,12 € HT

Subventions publiques attribuées : 65,34 %

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

	Organisme	Montant
	DETR 2022 Etat	33 296 €
	DSIL 2023 Etat	81 186 €
	FCR Département	118 980 €
	Fonds de concours CC Châteaubriant-Derval	23 600 €
TOTAL		257 062 €

Les responsables des différentes associations Locfériennes furent conviées le 7 novembre pour découvrir la nouvelle salle associative et culturelle. Un verre de l'amitié fut offert à l'issue de cette soirée.



Construction d'une nouvelle station d'épuration

Des travaux de réhabilitation de la station d'épuration ont été entrepris afin d'augmenter sa capacité de traitement et d'améliorer la qualité du rejet des eaux usées de la commune.

Jusqu'à présent, la station fonctionnait grâce à un système de lagunage composé de trois bassins, dimensionnée pour 550 équivalents-habitants (EH).

Le projet a permis de transformer cette installation pour atteindre une capacité de 800 EH, tout en modernisant le procédé de traitement.

Le premier bassin a été conservé pour assurer le traitement primaire (décantation), tandis que l'un des bassins a été remplacé par un filtre EnviroSeptic, un filtre à sable nouvelle génération qui assure le traitement biologique des eaux usées de manière naturelle et rustique. Ce dispositif repose sur 3 594 mètres de conduites Advanced EnviroSeptic, réparties sur trois niveaux, permettant ainsi d'optimiser la surface existante sans emprise supplémentaire.

Les équipements de contrôle et de mesure ont également été modernisés avec l'installation d'un dégrilleur automatique et de canaux de comptage en entrée et en sortie de la station.

Enfin, l'ensemble du site sera engazonné, facilitant ainsi son entretien et son intégration paysagère.

Ce chantier illustre la volonté de la commune d'investir dans une solution performante, durable et respectueuse de l'environnement, au service des habitants de Louisfert.

Date de livraison : DÉCEMBRE 2025

Coût de l'opération : 741 417 € HT

Subventions publiques attribuées : 23,96 %

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES		
	Organisme	Montant
	Agence de l'eau Loire-Bretagne	177 691 €
	TOTAL	177 691 €



Commémoration du 11 novembre

Un grand nombre de Locfériens étaient au rendez-vous pour commémorer le 11 novembre au monument aux morts, situé au calvaire de Louisfert.



Nouveau défibrillateur

Un nouveau défibrillateur est installé place de la mairie à l'angle de l'aubette. Cela fait trois défibrillateurs dans la commune : à la salle Bellevue, à la Grange aux Poètes situé derrière le bar et place de la mairie.



Recensement de la population



Cette année, la commune de LOUISFERT réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 janvier au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 28 janvier 2026, contactez le secrétariat de la mairie au 02.40.81.26.72 ou commune.louisfert@wanadoo.fr.

Les 2 agents recenseurs effectueront le recensement de la population : M. GAUTIER Michel et Mme VERA Magali

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

Carte d'identité ou passeport

Pensez à vous renseigner concernant les délais nécessaires ou renouvellement des pièces d'identité, notamment avant de vous engager dans un projet de voyage.

La procédure pour obtenir une nouvelle carte nationale d'identité ou un passeport a évolué et ne se fait plus à la Mairie de Louisfert.

Vous pouvez effectuer votre demande de carte d'identité ou de passeport dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de prises d'empreintes digitales, pour cela, vous devez prendre rendez-vous à
Châteaubriant : 02.40.81.02.32 – à Nozay : 02.40.79.79.79 – à Derval : 02.40.07.70.11. ou à La Meilleraye-de-Bretagne : 02.40.55.20.06

Le délai d'attente peut être long donc pour gagner du temps, nous vous conseillons de préparer votre dossier en remplissant un formulaire de pré-demande en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr>



Élections municipales 2026

Inscription sur les listes électorales

En vue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les nouveaux arrivants sont invités à s'inscrire jusqu'au **6 février 2026**.

Comment faire pour actualiser sa situation ?

- en ligne, via le site service-public.fr
- en mairie, directement à l'accueil sur les horaires d'ouverture
- par mail à commune.louisfert@wanadoo.fr



Votre demande doit être accompagnée :

- du formulaire cerfa n°12669*02 rempli
- de la photocopie d'une pièce d'identité à jour
- d'un justificatif de domicile
- pour une rectification : fournir un justificatif correspondant à la modification demandée (justificatif de domicile en cas de changement d'adresse ou livret de famille en cas de mariage).

Dans une famille : si vos enfants ont quitté la commune, merci de leur demander d'aller s'inscrire sur la liste électorale de leur nouveau lieu de résidence.

En vue des élections municipales de 2026, la commune invite les habitants concernés à actualiser leur situation dès maintenant sous peine d'être radiés.

Mode de scrutin

En application de la loi du 21 mai 2025, à partir des élections municipales 2026, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est un mode de scrutin de liste paritaire comme c'était déjà le cas dans les communes de 1 000 habitants ou plus.

Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune), une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal qui est de 15 pour Louisfert.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement.



L'Archange

Allez faire une balade du côté de la Riftière, vous pourrez observer que la statue de l'archange Saint-Michel a été restaurée par les employés de la commune qui ont fait un travail remarquable !

Bravo à eux, et merci encore.



Repas des aînés

Le **samedi 11 octobre**, 94 aînés de la commune étaient invités au repas annuel.

Pour les personnes absentes pour cause de santé, un colis leur a été offert.



Révision du Plan Local d'Urbanisme

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune a été engagée le 4 juillet 2023 et a été arrêtée le 17 juillet 2025, à l'issue de deux années d'un travail technique et concerté. Structurée en trois grandes étapes – diagnostic du territoire, élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.), puis traduction réglementaire – cette démarche a permis de définir un projet équilibré, conciliant les objectifs de croissance démographique et d'attractivité avec la volonté affirmée de préserver le cadre de vie, l'environnement et les espaces naturels.

Au total, près de vingt réunions de travail ont été nécessaires pour mener à bien cette procédure, mobilisant de nombreux partenaires institutionnels et techniques. Quatorze pièces ont été produites, représentant un dossier complet de 941 pages. La population a également été largement associée à la réflexion à travers trois réunions publiques, dont un atelier de concertation qui a permis de recueillir les attentes et propositions des habitants.

La phase administrative s'est poursuivie avec l'organisation de l'enquête publique, qui s'est tenue au cours du mois de novembre. Cette dernière a constitué une étape essentielle de validation et d'échange avant l'approbation finale du document. La commune dispose désormais d'un P.L.U. actualisé, outil stratégique pour accompagner son développement futur tout en préservant son identité et la qualité de son territoire.



Fête de la Saint-Michel

Le 5 octobre 2025, l'assemblée nationale des parachutistes « U.N.P. » fêtait la Saint-Michel à Louisfert pour la deuxième fois. La journée s'est déroulée de la façon suivante :

- 10 heures messe à l'église de Louisfert
- défilé jusqu'au Monument aux morts accompagné d'un joueur de cornemuse, puis dépôt de gerbe.

Ensuite, second dépôt de gerbe au pied de la statue de l'archange SAINT-MICHEL situé au kiosque de la Riftière, avant le retour à la Grange aux Poètes pour le repas de cohésion.

82 personnes rassemblées pour passer un agréable moment rempli de convivialité.



Remerciements

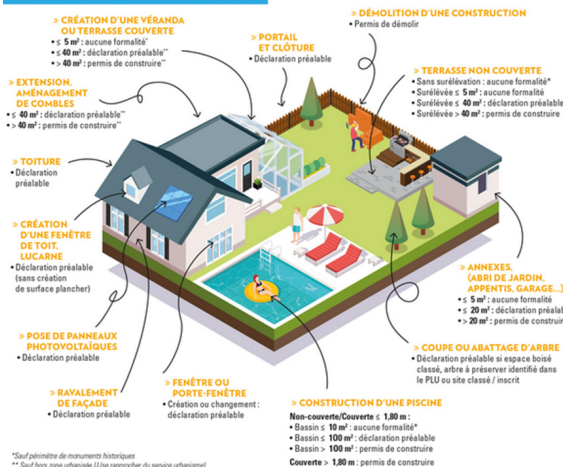
Un grand merci à Monsieur RÉTIF Paul pour avoir fait don à la commune de 12 importants volumes relatant la vie, l'histoire de LOUISFERT de 1890 à ce jour.

Les tomes seront disponibles et consultables à la mairie sur rendez-vous fin du premier semestre 2026.



Règles de l'urbanisme

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



Permis de Construire (PC) ou Déclaration Préalable (DP)

Suite à une autorisation d'urbanisme accordée, il faut impérativement retourner en Mairie les documents ci-dessous :

- Pour un permis de construire : 2 documents importants (D.O.C et D.A.A.C.T.)
- Pour une déclaration préalable : 1 document important (D.A.A.C.T.)
- La déclaration d'ouverture de chantier (D.O.C.) est un document qui permet de signaler à la mairie le commencement de ses travaux. Elle concerne le bénéficiaire d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager. Elle doit OBLIGATOIREMENT être adressée dès le commencement des travaux.
- La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.) : le titulaire d'une autorisation d'urbanisme (ou la personne qui a dirigé les travaux, par exemple l'architecte) doit adresser la D.A.A.C.T. à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est OBLIGATOIRE pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'aménager ou d'un dépôt d'une déclaration préalable de travaux.

Ainsi vous serez en conformité avec la loi.

Comité des fêtes

Pour le comité des fêtes le deuxième semestre 2025 a été marqué par l'organisation de la fête de la musique.

Celle-ci fut organisée le 21 juin, avec la participation de groupes locaux et du club de country de Louisfert, la soirée a été une réussite.

La présence de nombreux locfériens de tout âge nous encourage à renouveler une fois de plus cette animation, elle aura lieu le samedi 20 juin 2026.

Pour cette nouvelle édition, nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui désireraient exprimer leurs talents de chanteur-euse ou de musicien-ne à se manifester au moins 2 mois avant auprès de Gilles DIAIS (06 81 69 28 45) ou Christophe FRAISSE (06 40 65 48 10).

Le samedi 18 octobre a été organisé un repas à emporter le matin et un repas en soirée, malgré des réservations de dernière minute, la soirée fut réussie grâce, entre autres, à la participation de tous les convives dès le début de celle-ci.

Avant la prochaine fête de la musique, auront lieu le traditionnel repas de boudins le 14 février et bien entendu notre incontournable week-end de Pâques avec ses différentes épreuves cyclistes.

Petite nouveauté, le vide-grenier ne sera pas organisé le dimanche mais le lundi de Pâques.

Le Président, Gilles DIAIS



Coup d’pouce, La Force du collectif

Déjà un an que **Coup D’pouce – la force du collectif** a vu le jour !

Une année placée sous le signe de la solidarité, du partage et de la convivialité, avec un objectif simple : apporter de l’aide et créer du lien, partout où le besoin se fait sentir.

À l’occasion de cet anniversaire, nous souhaitons remercier du fond du cœur nos bénévoles et nos partenaires pour leur énergie, leur bienveillance et leur engagement. Sans vous, ces beaux projets n’auraient pas vu le jour !

Depuis sa création, l’association a initié ou accompagné de nombreuses actions variées. Et ce n’est qu’un début ! Le calendrier 2025/2026 s’annonce déjà riche en événements solidaires et conviviaux, toujours portés par la même envie d’agir collectivement, dans la bonne humeur.

- des ateliers bien-être réguliers, ouverts à toute personne malade ou aidant,
- une tombola solidaire organisée dans le cadre de Movember, pour soutenir la santé masculine,
- un marathon de 12 heures de puzzles, mêlant détente, défis et rencontres...



Nous avons également le plaisir d’accueillir de nouveaux membres au sein de l’équipe. Le bureau est aujourd’hui composé de :

- Cécile MARTIN FREDOUEIL, Présidente, secondée par Ségolène MINAUD, Vice-présidente,
- Edwige OLLIVIER, Trésorière, assistée de Barbara GUERIF-ROBERT, Trésorière adjointe,
- Bruno MARTIN, Secrétaire, épaulé par Gwenaëlle HANQUIEZ, Secrétaire adjointe.

Ensemble, nous continuerons à faire vivre la solidarité sous toutes ses formes.



06.71.11.48.59
Assocoupdpouce44@gmail.com



Animation sportive

Cette année, le nombre d'enfants de la commune de Louisfert est constant chez les CM1/CM2, en revanche il y a une nette diminution chez les CE1/CE2. Les cours de multisports ont lieu chaque jeudi au stade Bellevue. Il reste de la place, pour inscrire les enfants de la commune uniquement chez les CE1/CE2.

2025 / 2026

CE	8
CM	17

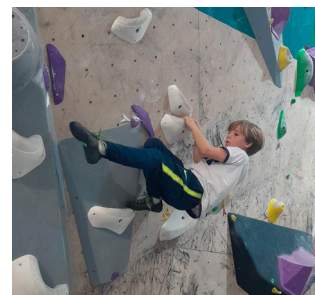
ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES

- **Les activités sportives** sont proposées sous forme de cycles d'apprentissage. Ces cycles durent de 6 à 8 semaines. Les enfants y apprennent des sports divers et variés comme l'athlétisme, badminton/tennis, la gymnastique PARKOUR, sport collectif basketball, jeux d'opposition (judo), course d'orientation, etc...
- **Les vacances scolaires** sont également animées par des stages sportifs. Depuis cet été, les stages sont essentiellement organisés soit à la journée soit à la demi-journée. Ceux-ci présentent l'avantage de faire découvrir d'autres sites et d'autres sports aux enfants (escalade, tennis, tir à l'arc, VTT, parcours d'orientation).
- **L'aide financière apportée par l'Office Intercommunale des Sports (O.I.S)** permet de réduire les coûts de ces stages et ainsi d'être accessible à un plus grand nombre de familles des communes de Moisdon-la-Rivière, Issé, La Meilleraye de Bretagne, Louisfert et le Grand-Auverné.
- Beaucoup de stages sont également organisés sur **le site de Vioreau**. Le développement de la base départementale permet aux enfants de venir pratiquer des activités comme la voile (catamaran, planche à voile), canoë, VTT, escalade, tir à l'arc, et d'autres encore.
- Tous les ans, d'autres animations sont organisées comme le triathlon, le mondialito, le **RAID famille**. Nous organisons maintenant un raid famille à partir de 7 ans jusqu'à 14 ans. Cette année le raid famille a eu lieu à Saint-Aubin-des-Châteaux.
- Nous avons organisé des **sorties accrobranches & aqua-park** pour les 7-9 ans. Concernant les 10-11 ans, nous avons proposé des **sorties et canyoning**. Toutes les activités ont eu un réel succès. Les stages étaient complets. Nous remercions l'O.I.S. qui permet de diminuer le coût des sorties.
- Cette année une nouvelle école uni-sport de pêche s'est créée sur le secteur pour les jeunes de 9 à 14 ans. Nous encadrons les séances avec les guides moniteurs de pêche de la fédération de pêche de Loire-Atlantique. Montage de ligne pêche à coup, fabrication maison de l'amorce, montage de ligne au carnassier. Il y a une réelle progression pédagogique et technique. Prise en compte de

l'environnement et de la réglementation. Nous travaillons en partenariat avec les associations de pêche, nous avons plusieurs bénévoles qui apportent leurs techniques et expérience aux jeunes.

L'ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE SUR LE SECTEUR

- Depuis le mois de septembre, plus de 180 enfants et adolescents, de 7 à 15 ans, **participent chaque semaine aux activités sportives** mises en place par l'éducateur du Département de Loire-Atlantique sur le secteur de Moisdon.



Théo PUGOL
Éducateur Sportif Départemental de
Loire-Atlantique

06.33.52.87.38
theo.pujol@loire-atlantique.fr

Association des donneurs de sang

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les donneurs qui se présentent à chaque collecte et qui donnent un peu de leur temps pour une bonne cause.

Je remercie également les municipalités qui sont toujours parties prenantes dans nos actions en mettant les salles et le matériel nécessaire pour un accueil de qualité.

Je vous souhaite à nouveau de joyeuses fêtes de fin d'année.



Remise de paniers garnis pour les donneurs récompensés



Présentation d'une gourde de l'ESF qui sera remise à chaque nouveau donneur lors de nos collectes

Collectes 2026 :

- **Moisdon-la-Rivière :**
Vendredi 3 juillet
Lundi 2 novembre
- **Louisfert :**
Mardi 10 mars
- **Issé :**
Mardi 13 janvier
Lundi 7 septembre
- **Grand Auverné :**
Mercredi 6 mai
- **La Meilleraye de Bretagne :**
Mardi 29 décembre

Les Ateliers Ré-Créatifs

Et si ma résolution 2026 était de prendre du temps pour moi ?

Pourquoi ne pas m'offrir une parenthèse en rejoignant un joyeux collectif curieux et créatif qui partage ses envies autour de la couture, du tricot, du crochet, de discussions... et bien plus encore.

Alors venez nous rejoindre « Les Ateliers Ré-Créatifs » de Louisfert le jeudi soir de 18h30 à 20h30 à la salle associative et culturelle.

Si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez appeler le 06.33.29.96.69

La Présidente,
Céline PITON



Vitrines réalisées pour "Le Petit Loc"



Création d'un poncho tricoté

Amicale de l'École Publique de Louisfert

AEP Louisfert



L'association de l'Amicale de l'École Publique joue un rôle essentiel dans la création d'un environnement scolaire chaleureux et accueillant. En participant aux activités et en soutenant les initiatives de l'AEP, chacun d'entre nous peut contribuer à faire de notre école un lieu d'épanouissement pour tous.

L'association a toujours besoin de bénévoles, c'est pourquoi toutes les aides sont précieuses et les bienvenues avec un mot d'ordre, la convivialité.

Les dates à retenir :

- La boum des enfants avec la distribution de repas à emporter le samedi 21 mars 2026
- La kermesse de fin d'année le dimanche 28 juin 2026

PRÉSENTATION DU BUREAU 2025-2026

Présidente: Julie HÉAS

Vice-présidente: Flavie PAQUEREAU

Trésorier: Cédric JEUSSE

Vice-trésorière: Rozenn ROUSSEAU

Secrétaire: Sandrine BIDET

Vice-secrétaire: Charlotte AYMOND



Association Locférienne de Vie Culturelle

L'A.L.V.C. est très satisfaite de la participation des locfériens aux activités proposées en 2025.

Le spectacle « années 80 » fut un succès, le voyage du mois de juin à Embrun (05) a enchanté les voyageurs, belle réussite pour notre rando gourmande avec un nombre de participants record.

En qualité de Président qui quitte sa fonction en début d'année 2026 après 10 ans de présidence, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont toujours répondu à nos diverses manifestations.

L'A.L.V.C. continue avec une nouvelle équipe début 2026 sans aucun changement dans les activités.

Composition du bureau en 2025 : Président Claude TANCHE, Trésorière Catherine DURAND, Trésorière adjointe Huguette PASQUIER, Secrétaire Sylvie DEROCHÉ

Le Président, Claude TANCHE.

MANIFESTATIONS 2026

- **Dimanche 15 mars :**
spectacle "Années 90 et 2000"
- **Du 20 juin au 27 juin :**
Voyage ANCV en Aveyron
- **Dimanche 27 septembre :**
Randonnée gourmande
- **Mercredi des jeux après-midi**
tous les 15 jours



66th Infantry Division

L'association 66th INFANTRY DIVISION, sa principale activité est le devoir de mémoire en reconstituant des Camps Américains WW2.

Elle intervient dans les écoles, les collèges, foires et salons, ainsi qu'à la demande des municipalités pour les cérémonies, accompagné de véhicules militaire US et civil français d'époque de la Seconde Guerre mondiale.

LES SORTIES DE 2025

- Exposition des véhicules le week-end de Pâques à LOUISFERT
- Camp WW2, exposition 2 & 3 mai et inauguration du Monument Aux Morts avec la municipalité de St Vincent-Des-Landes et l'UNC
- Cérémonie du 8 Mai à Louisfert avec la municipalité et l'UNC
- L'association se déplace en Normandie le 6 juin, pour commémorer le Débarquement des troupes Alliés.
- Fin juin « Week-end CHARCOT » à LOHEAC, baptême de jeep US (Dons reversés à la recherche de la maladie de Charcot).
- Cérémonie du 4 août, Libération de CHATEAUBRIANT
- Cérémonie 27 juillet à RIALLE avec la Municipalité et l'UNC
- Exposition pour l'association « Auto Rétro du Don » de notre matériel WW2 à GUEMENE-PENFAO
- Weekend à Saint-Saturnin-du-Limet avec la municipalité et pour l'association « Notre histoire, leur mémoire » Renazé, devoir de Mémoire pour les écoles de Renazé, plus Cérémonie.
- Cérémonie Saint Michel, Saint Patron des Parachutistes à LOUISFERT avec UNC et UNP de Loire Atlantique
- Mardi 14 octobre avec l'UNC de Châteaubriant, exposition présentation de matériel WW2 en accueillant les élèves de 6ème de trois collèges de Châteaubriant.

PRÉVISIONS DES SORTIES 2026

- **8 mai** à LOUISFERT
- **30 & 31 mai** exposition pour l'association « Autos Motos Bateaux Rétro » à FEGREAC
- **6 juin** NORMANDIE
- **Fin juin** « Week-end Charcot » à LOHEAC

PRÉSENTATION DU BUREAU

Président : Claude PAGEOT - 06.75.87.37.00

Vice-président : Patrice BOURCIER

Trésorier : André CORROLLER

Secrétaire : Chloé BOURCIER

Nombres de membres : 6 + 2 membres d'honneur



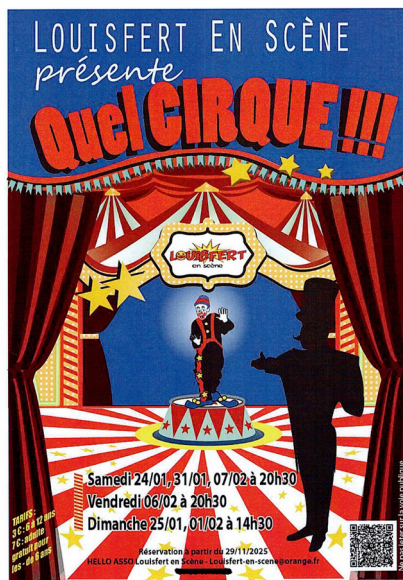
"Louisfert en scène"

Cette année « Louisfert en scène » vous invite au cirque.

Comme à son habitude les différentes équipes se sont remises au travail depuis le printemps.

Êtes-vous prêt pour la haute voltige ?

La magie opérera-t-elle cette année ?



A VOTRE AGENDA 2026 :

- Vendredi **6 février** à 20h30
- Samedi **24 janvier, 31 janvier** et **7 février** à 20h30,
- Les dimanches **25 janvier, 1^{er} février** à 14h30

Pensez à réserver sur **Hello asso**, au 07.80.33.25.39 ou par mail à louisfert-en-scene@orange.fr.

Des permanences auront lieu tous les lundis 19h30-20h00 et mercredis 20h00-20h30 à la Grange aux Poètes.

LE BUREAU :

Président et adjoint : GRIMAUD Didier avec MACÉ Yannick

Secrétaire et adjointe : RÉTHORÉ Muriel avec FRAISSE Isabelle

Trésorière et adjointe : BRADANE Valérie avec GUILLOIS Honorine

L'équipe du théâtre vous souhaite une bonne année 2026

Association Dance Country Locférienne

La Dance Country se déroule à la salle associative et culturelle (sauf vacances scolaires)

Nous nous retrouvons :

- tous les lundis à 19h30,
- tous les mardis à 19h00

ACTIVITÉ MARCHÉ NORDIQUE

Les **randonnées nordiques** ont lieu tous les jeudis et les samedis de 9h30 à 11h (sauf vacances scolaires). Le lieu de rendez-vous est donné par Béatrice le jeudi et Dominique pour le samedi.

Pour tous renseignements :

Country et MN:

Béatrice - 06.08.93.31.30

MN :

Dominique - 06.40.13.11.13



Animation à la fête de la musique

Offre intercommunale des Sports

Dans le paysage sportif français depuis longtemps, les Offices Intercommunaux des Sports ne sont curieusement pas toujours bien identifiés par les associations sportives.

C'est une association régie par la loi 1901, qui a été créée pour aider et accompagner des actions concrètes, pour la promotion des sports et de ses composants, elle apporte également une aide au fonctionnement des associations (information, formation, accompagnement, etc.).

L'OIS est financé par les contributions des communes du Canton, qui regroupe 5 communes : Moisdon la Rivière, Issé, La Meilleraye de Bretagne, Grand Auverné et Louisfert, et qui nous verse chaque année une subvention fixée de 0,30 € / habitant.

En s'appuyant sur l'animation sportive départementale, l'OIS aide financièrement à la mise en place de stages sportifs à thème pour les jeunes pendant les vacances scolaires, pour les rendre accessibles au plus grand nombre de familles à savoir qu'il prend en moyenne 50 % du coût de l'activité.

Cette année, les enfants ont pu aller faire de l'accrobranche à l'Acrocime de Carquefou, ils sont allés à l'aquapark de Nozay, et ils ont fait du canyoning à Batz sur Mer.

Comme chaque année, nous avons participé à l'organisation du Mondialito et du Raid Famille.

Nous avons aussi financé l'achat de protections de roller pour 24 enfants, et aidé financièrement à la création d'une école Nature de pêche.

L'OIS organise aussi le multisports pour adultes. Il est assuré par Fabien CHABOT, le jeudi soir de 20h00 à 21h30 à la salle des sports de Moisdon la Rivière. Si cela vous intéresse il reste quelques places.

Clubs du canton, n'hésitez pas à nous solliciter pour une aide financière lors de vos demandes de stages d'arbitrage, de coaching ou autre.

LE BUREAU :

Président : QUELENNEC Philippe

Secrétaire : ARCHAMBAULT Patricia

Trésorière : PIERRISNARD Béatrice

Contact : oisdudon@gmail.com



LUSTVI FOOTBALL

Pour cette nouvelle saison, les effectifs sont encore en légère hausse puisque nous dépasserons la barre des 220 licenciés.

La répartition se fait entre le foot d'animation avec une soixantaine de licenciés dont 9 féminines, 2 équipes U13 avec une vingtaine de joueurs et le foot à 11 avec une équipe U15 et une équipe U18 qui pour cette dernière a un effectif très limité et nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs pour venir la compléter.

Depuis 2 années, nous proposons également du foot 100% féminin en groupement avec les communes d'Abbaretz, Saffré, Puceul et La Grignonais (Groupement de la Pierre Bleue) pour les catégories de U11 à Séniors féminines.

Pour nos seniors, l'année dernière fut faite de déception avec, pour notre équipe fanion, une descente en troisième division et un maintien acquis dans les dernières journées pour notre équipe B. Pour notre équipe C, malgré des résultats mitigés, ils ont su préserver une bonne ambiance pour défendre nos couleurs.

Notre traditionnel tournoi LUSTVI CUP s'est déroulé les 25 et 26 octobre 2025 et sous une météo radieuse

les quelque 500 enfants présents ont pu batailler sur des pelouses de qualité pour ramener le trophée. Cette année, sur la quinzaine d'équipe professionnelle (Monaco, Nice, Saint-Étienne, Rennes...), nous avons 2 clubs venus du Portugal : Braga et Benfica de Lisbonne.

Pour pouvoir réussir une telle organisation, il faut bien sûr des bénévoles. LUSTVI tenait à les remercier car leur investissement et leur enthousiasme ont permis de mener à bien ce tournoi. Un grand merci aux agents municipaux d'Issé pour leur travail durant la préparation et à ceux des autres communes pour leurs disponibilités. Merci à nos sponsors de nous soutenir pour cet événement. Ainsi qu'à nos municipalités.

(source L'Eclairer : Il fallait le faire, ils l'ont fait. Les bénévoles se sont donnés sans compter pour que **l'édition 2025 de la Lustvi Cup**, un tournoi de football international organisé à Issé (Loire-Atlantique) le **samedi 25 et dimanche 26 octobre 2025**, soit une réussite.)



Pour la petite histoire, c'est l'Olympique Lyonnais qui a vaincu en finale le FC Massy 91 sur le score de 1 à 0 devant plus de 1500 personnes. Pour la 3ème place, c'est le Toulouse FC qui l'emporte face au SCO d'Angers.

Rendez-vous pour la prochaine édition de LUSTVI CUP le 24 et 25 octobre 2026.

Sportivement LUSTVI

ADMR - Appel à bénévoles !

Entraide, Engagement, Partage



Ces valeurs donnent du sens à notre action pour aider les personnes fragilisées. Choisir l'ADMR, c'est choisir un modèle original, associant clients, bénévoles et salariés, afin de développer le lien social pour répondre aux besoins de tous.

Nos bénévoles mettent en œuvre des moments de convivialité, comme des visites de courtoisie, des activités collectives autour de loisirs ou encore des ateliers de prévention.

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ?

Venez rencontrer l'association ADMR de **Nord-Castelbriantais**. Nous portons haut les valeurs du bénévolat dans le respect de vos attentes et du temps que vous souhaitez y consacrer.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre notre équipe de bénévoles, vous pouvez nous contacter par mail via **benevolat@fede44.admr.org** ou par téléphone au **02 40 02 07 30**.

Association ADMR de Nort Castelbriantais :
Mairie - 44660 RUFFIGNÉ

Adresse de correspondance :
Maison des Services du Pays de la Mée
14 rue de la Garlais - 44590 DERVAL

02.40.07.81.67
paysdelamee@fede44.admr.org
www.admr44.org

C.L.I.C du Pays de Châteaubriant

Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination.

Le CLIC intervient sur la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay.

Le CLIC intervient **auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.**

Les missions :

- Informer sur les droits, les prestations et les services,
- Réaliser des évaluations des besoins à domicile afin d'apporter une réponse adaptée à la situation, assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc.)

Le CLIC intervient également **auprès des personnes en situation de handicap sans condition d'âge.**

Elle a pour mission :

- Informer et conseiller sur les droits, les services,
- Aider à compléter les dossiers de demande auprès de la MDPH.

CLIC du Pays de Châteaubriant
10A, rue d'Ancenis - 44110 CHÂTEAUBRIANT
02.28.04.05.85
clidupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition.
L'accueil est personnalisé et gratuit, sur rendez-vous.

Relais Accueil Proximité

Créé en 1999, pour que vivre en milieu rural ne soit pas synonyme d'isolement, le RAP est un lieu d'information, de partage et de convivialité au service des habitants des 10 communes des 2 anciens cantons de Moisdon-la-Rivière et de Saint-Julien-de-Vouvantes.



L'ASSOCIATION A POUR BUT DE :

- **Fédérer** : favoriser la participation active des habitants du secteur,
- **Relier** : créer du lien entre les personnes et les générations,
- **Accompagner** : guider dans les démarches administratives, aider par l'accompagnement scolaire, être conduit par le transport solidaire, profiter des sorties à la journée.

L'association, présidée par Patrick de Vernon depuis mai 2023, est composée de 6 salariées, 25 administrateurs, 7 commissions, 100 bénévoles et de nombreux intervenants extérieurs, permet de proposer des activités diverses et variées :

ADULTES

Nombreux ateliers réguliers : marches, sophrologie, langue des signes française, bouger au féminin, posture & mouvement, pause créative, cuisine, tricot, couture, temps partagés, histoire de (mémoire), dessin & peinture, vannerie, repair café, tablette, informatique, ...

ENFANTS (3-12 ANS)

Accueil de loisirs (mercredi et vacances), activités et sorties pendant les vacances scolaires.

JEUNES (12-16 ANS)

Les débatteurs (dans un collège de Châteaubriant : proposition de sujets qui permettent d'échanger sur divers thèmes et ainsi apprendre à se positionner dans son choix).

PARENTALITE

Ateliers parents-enfants, groupe vacances, temps d'échanges et de formation, bébés signeurs.



Accueil de Loisirs



Les Ateliers du jeudi



Assemblée générale 16 mai 2025



Repair Café

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au **02.40.55.59.32**, également par mail : **rap.relais-accueil-proximite@orange.fr**

Facebook : **Relais Accueil Proximité**

Notre site : **www.rap-relais-accueil-proximite.fr**

Relais Accueil Proximité
Manoir de la Renaudière
7, rue Sophie Trébuchet
44670 PETIT AUVERNE

Le Relais des Aidants

ALFa Répit est une association qui soutient les aidants accompagnant un proche âgé dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive pour favoriser son maintien au domicile. Son territoire d'intervention est le Nord du département réparti en deux secteurs : Estuaire et Nord Loire.

L'association gère **un accueil de jour** et **une plateforme de répit et d'accompagnement**.

Elle propose du répit aux aidants en accueillant les aidés au sein de lieux adaptés :

- **Un accueil de jour à ST-GILDAS DES BOIS**
- **5 haltes répit à GUERANDE, PORNICHE, VAY, Derval et ERBRAY**
- **Du répit à domicile gratuit**

Le Relais des Aidants est un dispositif d'écoute et d'information qui propose des solutions (ateliers, entretien individuel, formation, groupe de parole...) pour limiter l'épuisement de l'aidant.

Des sorties et séjours de répit sont également proposés pour les couples Aidants/Aidés. Toutes nos activités sont sur réservation.



ALFa Répit - le relais des aidants

02.40.66.94.58
contact@alfarepit.fr
www.alfarepit.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Se référer au site internet pour les lieux/dates des cafés répit et l'antenne itinérante.

Mission locale Nord Atlantique

La **Mission Locale Nord Atlantique** accompagne les jeunes de **16 à 25 ans**, sortis du système scolaire, dans leurs démarches d'**orientation**, de **formation** et d'**accès à l'emploi**. Elle propose notamment le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), un accompagnement global et individualisé, adapté au profil et au rythme de chaque jeune.

Ce parcours personnalisé, d'une durée de **6 à 12 mois**, vise à aider le jeune à **définir son projet professionnel** et à **accéder durablement à l'emploi**.

En signant le CEJ, le jeune bénéficie :

- D'un **conseiller dédié** qui le suit durant la durée de son parcours
- D'un **programme d'activités** de 15 à 20 heures par semaine
- D'une **allocation** pouvant aller jusqu'à **561 € par mois** (sous conditions)

La Mission Locale Nord Atlantique, **labellisée pour la qualité de son accompagnement**, intervient également auprès des **entreprises**. Elle les conseille dans leurs **recrutements**, les aide à **sécuriser les parcours** des jeunes salariés et favorise le **lien entre les besoins des employeurs et les profils des jeunes accompagnés**.

Sur le territoire de **Châteaubriant**, **Sandrine Jannault** et **Prescillia Pellerin** sont à votre écoute pour répondre aux besoins personnalisés de chaque jeune en matière d'**insertion professionnelle et sociale**.



Mission Locale Nord Atlantique

Maison de la Formation
16 rue des Vauzelles
44 110 CHÂTEAUBRIANT

02.40.79.33.49
chateaubriant@mlna44.org
www.mlna44.org

Pour se déplacer, pensez au Transport à la demande !

Un service de transport collectif



Vous devez vous rendre à un rendez-vous médical, un entretien d'embauche, une formation ? Vous avez un train à prendre ou tout simplement envie d'aller à la piscine et vous n'avez pas le permis de conduire ou pas de véhicule à disposition ? Le Transport à la demande est une solution facile ! Il permet d'effectuer des déplacements au sein des 26 communes du territoire. Il assure également la desserte du centre hospitalier de Châteaubriant et ses sites à Nozay et Pouancé.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Une inscription simplifiée et gratuite lors de la première réservation en appelant la Maison de la Mobilité au 02 40 07 54 71,
- Un fonctionnement du lundi au vendredi hors jours fériés,
- Un aller-retour par jour avec liberté de choix de l'heure entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h (une heure au minimum sur le lieu de destination),
- Une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et les cars,
- Une confirmation SMS avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

Si vous avez 70 ans et plus ou si vous êtes une Personne à Mobilité Réduite, le véhicule viendra vous prendre à votre domicile pour vous emmener au lieu de votre choix. Si vous avez moins de 70 ans, le véhicule viendra vous chercher et vous redéposer à l'un des 115 points d'arrêt de votre choix. Si le déplacement concerne un enfant de 6 à 9

ans, le responsable légal doit remplir une décharge parentale. Les enfants de 0 à 5 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Pour consulter la liste des points d'arrêt ou télécharger la décharge parentale, consulter le site de la Communauté de Communes : <https://www.cc-chateaubriant-derval.fr/vivre-habiter/se-deplacer/transport-a-la-demande-tad/>

Le ticket peut être acheté directement dans le véhicule au tarif de 2,90 € (carnet de 10 tickets : 24 €).

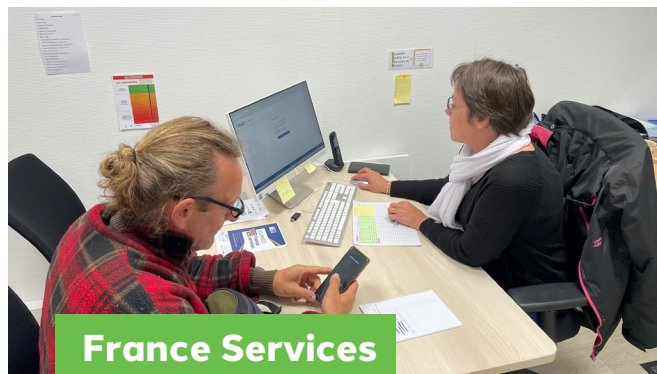
France Services accompagne les habitants dans leurs démarches administratives

Les habitants peuvent solliciter la France Services s'ils ont besoin d'aide dans leurs démarches administratives. Deux structures existent sur le territoire intercommunal, l'une à Derval et l'autre à Châteaubriant. Les agents interviennent sur de nombreuses demandes : remplir en ligne sa déclaration d'impôts, préparer son dossier de retraite, faire une demande de revenu de solidarité active (RSA) ou de prime d'activité, effectuer une démarche en lien avec la CPAM, créer et gérer un espace personnel (Améli, France Travail, France Rénov...) ou encore réaliser une démarche via France Titres (carte d'identité, carte grise...).

12 opérateurs nationaux

Les conseillers de France Services sont en lien direct avec les différents opérateurs : CAF, CPAM, DGFIP, URSSAF, CARSAT, MSA, France Travail, France Titres (ANTS), La Poste, Point Justice, ANAH et le Ministère de la Transition Écologique. Ce maillage permet d'accompagner les usagers dans leurs différentes démarches avec une prise en charge globale et personnalisée.

Un espace numérique en libre accès permet également aux usagers de consulter leurs courriels, de créer un CV ou de chercher un emploi, avec l'appui des conseillers si nécessaire.



**France Services
Châteaubriant**

France Services à CHATEAUBRIANT

18, rue César Franck
44 110 CHATEAUBRIANT

02.28.04.62.75

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

France Services à Derval

14, rue de la Garlais
44 590 DERVAL

02.40.81.82.26

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Chaussez vos patins jusqu'au dimanche 4 janvier !



La patinoire intercommunale est installée place Ernest Bréant à Châteaubriant depuis le vendredi 28 novembre et elle **accueille le public jusqu'au dimanche 4 janvier**. L'an passé, près de 600 visiteurs par jour s'y sont rendus.



Afin que les jeunes enfants puissent profiter au mieux de cet équipement en s'adonnant aux joies de la glisse en toute sécurité, des **créneaux parents-enfants** sont spécialement prévus. Ils ont lieu de **9h à 12h30 les mercredi, samedi et dimanche en période scolaire et tous les matins pendant les vacances**. L'accès est **gratuit pour le parent accompagnateur**.

Pour bien commencer les vacances de Noël, un spectacle sur glace gratuit est prévu le **samedi 20 décembre à 15h30 et à 20h30**. « Le Noël express ! » est un voyage givré, joyeux et plein de surprises où les patins racontent une histoire... sans dire un mot.

La Communauté de Communes propose aussi aux écoles du territoire de bénéficier de créneaux patinoire. Le coût du transport est pris en charge par l'intercommunalité à l'instar des déplacements des scolaires dans les espaces aquatiques intercommunaux, pour l'apprentissage et le perfectionnement de la natation.

Informations pratiques :

Accès à la patinoire et location de patins : 2 € pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi ; 4€ pour les adultes. À noter que les tarifs d'accès à la patinoire n'ont pas augmenté depuis 2005. Retrouvez les horaires sur le site de la communauté de communes : <https://www.cc-chateaubriant-derval.fr/sortir-decouvrir-et-pratiquer/sports-et-loisirs/patinoire/>



Les scolaires formés au «Savoir Rouler à Vélo»

Depuis le mois de septembre, la Communauté de Communes assure l'encadrement des séances « Savoir Rouler à Vélo » à destination des scolaires en cycle 3 (CM1-CM2). Cette action financée par l'intercommunalité, confiée à un éducateur de la collectivité, permettra aux 45 écoles primaires du territoire de bénéficier tous les ans de ce dispositif national. L'objectif ? Rendre les enfants autonomes à vélo avant leur entrée au collège.

Cette formation de 10 heures est constituée de trois blocs :

- savoir pédaler (observer le comportement des élèves à vélo dans un milieu fermé),
- savoir circuler (partie théorique dédiée à la sécurité routière et à l'apprentissage des panneaux),
- savoir rouler (mise en situation sur route).

Grâce à ce dispositif, les élèves ont ainsi acquis, à leur entrée au collège, les apprentissages nécessaires pour une réelle autonomie à vélo.



Transport scolaire : un service adapté aux besoins des familles

Depuis 2021, par délégation de la Région des Pays de la Loire, la Communauté de Communes gère le transport scolaire. Elle accompagne les familles pour l'inscription de leurs enfants et organise les circuits des cars afin de garantir une égalité d'accès aux différents établissements d'enseignement : écoles primaires, collèges et lycées.

En 2025, **3 117 élèves** ont été inscrits aux transports scolaires dont 258 pour les écoles primaires et 2 859 pour les collèges et les lycées



Depuis 2021, par délégation de la Région des Pays de la Loire, la Communauté de Communes gère le transport scolaire. Elle accompagne les familles pour l'inscription de leurs enfants et organise les circuits des cars afin de garantir une égalité d'accès aux différents établissements d'enseignement : écoles primaires, collèges et lycées.

En 2025, **3 117 élèves** ont été inscrits aux transports scolaires dont 258 pour les écoles primaires et 2 859 pour les collèges et les lycées.

La desserte en car est assurée par **91 lignes de transports** dont 31 pour le primaire et 60 pour les collèges et lycées. Cela représente **280 circuits** le matin (8h) et le soir (16h, 17h, 18h) et avec un retour le mercredi à 12h.

Pour la rentrée de septembre, **30 nouveaux arrêts** ont été créés ou réactivés dans les villages et hameaux sur un total de **497 arrêts actifs répartis sur les 26 communes de l'intercommunalité**.

Une mutualisation des transports scolaires avec la desserte de certains équipements périscolaires est également assurée sur les communes de Jans, Marsac sur Don et Lusanger.

Un accompagnement renforcé à la rentrée

L'accueil ainsi que l'orientation des élèves sur la plateforme de regroupement des cars scolaires à Châteaubriant ont été renforcés la première semaine de septembre avec 4 agents du service mobilité de la Communauté de Communes. Des ateliers collectifs de prévention, avec les conducteurs de cars, ont également été organisés à destination des classes de 6ème, dans les trois collèges à Châteaubriant. Les règles de bonne conduite pour la sécurité de chacun, la vigilance sur les angles morts et l'évacuation d'urgence ont notamment été abordées.

Une information continue avec les familles

Durant toute l'année, les parents sont informés par message « sms », envoyé sur leur téléphone portable, de tout aléa concernant l'organisation des transports. Par ailleurs, en cas d'incivilités de la part des enfants, des rencontres avec leurs parents sont mises en place par la Communauté de Communes afin de favoriser le dialogue et de contribuer au respect des consignes de sécurité dans les transports scolaires.

Service Transport Scolaire

02.40.79.33.49

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h

La Régalante : un itinéraire facile et dépayçant !

Épris de grand air et de liberté, vous rêvez de faire une pause Nature ? Pourquoi ne pas tenter La Régalante, un itinéraire cycliste accessible à tous !

Cette escapade à vélo de 275 kilomètres relie le Mont Saint-Michel à Nantes en 9 étapes. L'une d'entre elles traverse le territoire intercommunal, sur 58 km, de Soulvache à la Meilleraye-de-Bretagne, en passant par Rougé, Châteaubriant, Louisfert, Saint-Vincent-des-Landes, Issé et Moisdon-la-Rivière. De quoi réaliser de belles balades en famille ou entre amis, comme l'ont déjà fait de nombreux cyclistes en quête de détente et de découvertes...

Entre rivières et forêts, la véloroute La Régalante permet en effet de profiter d'un cadre naturel, de traverser de charmants bourgs ou encore de découvrir un patrimoine remarquable. Châteaux, centres médiévaux, maisons à pans de bois, histoire du passé minier et du travail dans les forges au XVIII^e, sans oublier de savoureuses pauses gourmandes avec les spécialités locales, La Régalante a de quoi nourrir la curiosité des uns et des autres !

Avec peu de dénivelé (à l'exception de quelques côtes), l'itinéraire composé de 50% de voies vertes et 50% de routes secondaires à partager avec les automobilistes est facilement accessible aux adultes et aux enfants. Loin de la foule et du bruit, cette belle échappée qui sillonne entre autres le territoire Châteaubriant-Derval est faite pour tous ceux qui aiment faire du vélo, être en harmonie avec la nature mais aussi profiter des petits bonheurs de la vie !



La carte

La carte papier La Régalante est disponible gratuitement à l'Office de Tourisme. Sur son site internet (www.tourisme-chateaubriant.fr/découvrir/les-incontournables/) une carte interactive permet de visualiser l'itinéraire et tous les hébergements touristiques référencés à l'OTI.

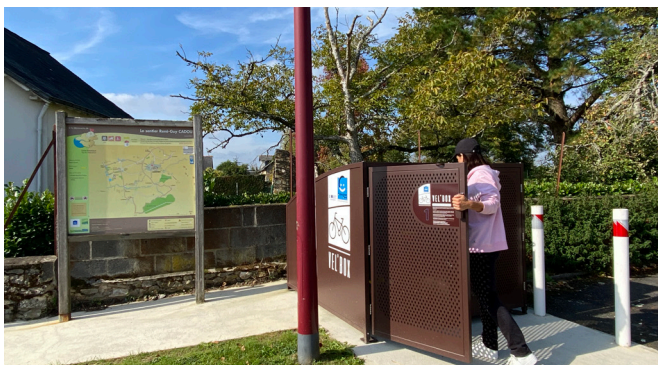
Le label « Accueil vélo »

L'Office de Tourisme de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval est labellisé « Accueil vélo » et propose à ce titre plusieurs prestations :

- un kit de réparation à disposition des voyageurs à vélo,
- un stationnement vélo à proximité, une table à langer pour les tout-petits,
- la possibilité de remplir sa gourde,
- de la documentation spécifique et un conseil personnalisé.

Sur le territoire, l'hôtel Inn Design et le gîte La Rousselière à Châteaubriant et les gîtes du Petit Marcel à Soudan répondent aux critères obligatoires du référentiel de qualité « Accueil Vélo ».

Pour rappel, « Accueil Vélo » est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance. En France, 8 500 lieux sont labellisés et proposent divers services pour les cyclistes. Tous sont référencés sur francevelotourisme.com



Abri vélo

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a fait le choix en 2024 d'acquérir 3 Vél'box permettant de garer son deux-roues sous un abri fermé à clé grâce au cadenas du cycliste itinérant. Cet équipement permet ainsi aux touristes de pouvoir découvrir la commune traversée ou tout simplement de faire quelques courses. Ces abris vélo ont été installés sur l'itinéraire et à proximité des commerces.

Location longue durée d'un vélo à assistance électrique

Vous avez envie de vous mettre au vélo électrique ? Vous rêvez de faire de longues balades à deux roues sans pour autant vous épuiser ? La Communauté de Communes vous propose de louer un vélo à assistance électrique pour une longue durée : une semaine, deux semaines, un mois ou même un trimestre !

Il est possible d'emprunter un vélo dans chacune des 25 mairies de l'intercommunalité et à Châteaubriant, à la Maison de la Mobilité située à la Gare. Après avoir vérifié la disponibilité d'un vélo dans votre mairie, vous devrez vous présenter avec les documents suivants :

- Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, livret de famille, permis de conduire, titre de séjour)
- Un justificatif de domicile
- Une attestation de responsabilité civile
- Un relevé d'identité bancaire (le paiement s'effectue par mandat de prélèvement)

Les vélos sont équipés d'une batterie d'une autonomie de 75 km, d'un panier renforcé, de deux sacoches imperméables, d'un antivol et d'une pompe manuelle.

Tarifs :

- Gratuit les 15 premiers jours pour tout nouvel usager
- 10 € pour 1 semaine
- 15 € pour 2 semaines
- 25 € pour 1 mois
- 70 € pour 1 trimestre



Modernisation du réseau des déchetteries de la communauté de communes en 2026

La nouvelle déchetterie à Châteaubriant ouvre le lundi 5 janvier 2026

Elle est située sur la zone d'activités économiques du Val Fleury au nord de Châteaubriant accessible depuis la RD 178. Le samedi 3 janvier au soir, l'ancienne déchetterie rue Lafayette et la déchetterie à Rougé fermeront.

Une carte gratuite d'accès est à demander à partir du lundi 8 décembre 2025

La nouvelle déchetterie à Châteaubriant est équipée de barrières ouvrables avec une carte gratuite (une par foyer). L'accès avec la carte est illimité. L'accès sans carte est accepté jusqu'au 31 mars 2026.

Pour recevoir cette carte, un formulaire est à compléter, accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ce formulaire peut être retiré et redéposé complété à l'entrée de la nouvelle déchetterie, au siège de la communauté de communes, à la maison de la mobilité à la gare à Châteaubriant et dans chacune des mairies. Il est également proposé en ligne sur le site internet de la communauté de communes.

La carte gratuite d'accès vous sera adressée par voie postale. En cas de perte de cette carte, son renouvellement sera possible au tarif de 12 €.

L'heure de fermeture des déchetteries l'après-midi est harmonisée à 18h

A compter du 5 janvier 2026, l'heure de fermeture est fixée à 18h, les jours où les déchetteries sont habituellement ouvertes. La journée du samedi est ouverte en continu de 9h à 18h à Châteaubriant. Les autres jours d'ouverture sont inchangés.

Nouvelle déchetterie à Châteaubriant : lundi au vendredi de 14h à 18h, samedi de 9h à 18h en continu.

Déchetterie au Petit-Auverné : lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h, mercredi de 9h à 12h.

Déchetterie à Lusanger : lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h, mercredi de 9h à 12h.

Renseignements complémentaires
0 800 00 16 32
environnement.chateaubriant@cc-
chateaubriant-derval.fr

LA MAIRIE

Lundi au Vendredi (matin) : 8h30 - 12h
Lundi et Mercredi (après-midi) : 14h - 17h
Vendredi (après-midi) : 14h - 16h30

Permanences de M. Alain Guillois sur rendez-vous

02.40.81.26.72

commune.louisfert@wanadoo.fr

www.louisfert.fr

ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE RENÉ GUY CADOU

2, rue de la République
Directrice : Mme Guigand Laura

02.40.28.04.05

ce.0440585x@ac-nantes.fr

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

4, rue de la République

02.40.81.31.83

bibliotheque.louisfert@orange.fr

HÔTEL DES IMPÔTS

Centre des Finances Publiques
2, avenue de la Citoyenneté
BP. 237
44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX

02.40.55.67.00

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1, rue de la fraternité,
CS 39 002
44 390 NORT SUR ERDRE

02.40.72.21.23

sgc.nort-sur-erdre@dgfip.finances.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE

22, rue Gabriel Delatour,
BP. 199
44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX

02.40.81.50.02

sp-chateaubriant@loire-atlantique.gouv.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT-DERVAL

5, rue Gabriel Delatour,
BP. 203
44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX

02.28.04.06.33

accueil@cc-chateaubriant-derval.fr

C.P.A.M.

4, rue Gabriel Delatour,
44 110 CHATEAUBRIANT
36 46

GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE & JEUNESSE

27, rue de Couëré,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.28.88.89

guichet.unique@cc-chateaubriant-derval.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE

Maison de la Mobilité
7 rue de la Gare,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.07.54.71

maison.mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr
(réservation au plus tard la veille de déplacement souhaité)

FRANCE SERVICES

18, rue César Franck,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.28.04.62.75

franceservices.chateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr

SICTOM

Collecte des Ordures Ménagères
30 rue Martin Luther King,
44 110 CHATEAUBRIANT

0 800 00 16 32

(appel gratuit depuis un fixe)

ENEDIS

ARE Pays de Loire
13, allée des Tanneurs,
BP. 14208
44 040 NANTES CEDEX 01

Service client : 09.69.32.18.82

Dépannage : 09.72.67.50.44

SAUR - ASSAINISSEMENT

Parc d'Activités La Pancarte
rue de Touraine,
44 390 NORT SUR ERDRE

Service client : 02.44.68.20.00

Dépannage (24h/24 - 7j/7) :

02.44.68.20.09

VÉOLIA - EAU

50, rue des 27 otages,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.45.15.15

CENTRE MÉDICO-SOCIAL (ASSISTANTE SOCIALE)

6, place Saint Nicolas,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.17.81

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Relais CAF
7, rue Gabriel Delatour,
44 110 CHATEAUBRIANT

0 810 25 44 10

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

4, rue Gabriel Delatour,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.41.39.27

A.D.A.R (AIDE À DOMICILE EN ACTIVITÉS REGROUPÉES)

38, rue du 11 novembre,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.07.01

fchateaubriant@adar44.com

A.D.T (AIDE À DOMICILE POUR TOUS)

13, rue d'Angers,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.33.81

adt@aideadomicilepourtous.org

A.D.M.R (SERVICE À LA PERSONNE)

Maison des Services du Pays de la Mée
14, rue de la Garlais,
44 590 Derval

02.40.07.81.67

paysdelamee@fed44.admr.org

LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (CONCILIATEUR)

14, rue des Vauzelles,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.28.50.44.41

GENDARMERIE NATIONALE

20, avenue Jean Moulin,
44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.00.17

Urgences : composez le 17

C.L.I.C (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION)

10 A, rue d'Ancenis
44110 CHATEAUBRIANT

02.28.04.05.85

clidupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

R.A.P (RELAIS ACCUEIL PROXIMITÉ)

Manoir de la Renaudière
7, rue Sophie Trébuchet
44670 PETIT AUVERNE

02.40.55.59.32

rap.relais-accueil-proximite@orange.fr



Salle associative et culturelle de la place de la mairie



Jeux de la zone de loisirs du Tertre Rablais



Table de pique-nique et toilettes de la zone de loisirs du Tertre Rablais



Mairie de
Louisfert

1 bis, rue de l'Espérance - 44 110 LOUISFERT
02.40.81.26.72 - www.louisfert.fr